



1

Rapport du premier trimestre 2000

UNE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE BIENS DE CONSOMMATION



Message aux actionnaires

POUR LE TRIMESTRE SE TERMINANT LE 31 MARS 2000

Je suis heureux de vous présenter les résultats du premier trimestre, qui a pris fin le 31 mars 2000. Il s'agit d'une autre période record pour nous, et de notre 23^e trimestre consécutif sous le signe de la croissance.

Le chiffre d'affaires a augmenté de 11,6 % pour atteindre 271,5 millions de dollars. Le bénéfice net a crû de 26 % pour se chiffrer à 15,4 millions de dollars (0,52 \$ par action après dilution), comparativement à 12,3 millions de dollars ou 0,42 \$ par action à pareille date l'an dernier.

Le chiffre d'affaires du segment des meubles et articles pour enfants a augmenté de 26 % pour passer à 131,9 millions de dollars, tandis que le bénéfice d'exploitation s'est accru de 41 % — par rapport à la même période l'an dernier — pour se chiffrer à 11 millions de dollars. Les ventes des sièges d'auto Cosco ont connu une progression importante, avec une bonne croissance des nouveaux produits. Maxi-Miliaan a également contribué au trimestre record.

Les accords de licence de Cosco avec Eddie Bauer et la *National Association for Stock Car Racing* (NASCAR) ont constitué des facteurs importants dans la croissance des meubles et articles pour enfants durant ce trimestre, ce qui a confirmé une fois de plus le bien-fondé de cette stratégie de marketing. Nous mettons actuellement la dernière main à un autre accord de licence avec une marque très connue.

Les ventes de meubles prêts à assembler (PAA) ont baissé de 2,3 % pour se chiffrer à 93,9 millions de dollars; le bénéfice d'exploitation a augmenté de 7,7 % pour atteindre 14,6 millions de dollars. Trois facteurs importants ont eu un effet sur l'encaisse. D'abord, calculé en dollars US, le chiffre d'affaires du PAA a augmenté, dans les faits, de 1,8 %; mais comme nous présentons les résultats en dollars canadiens, la remontée du dollar canadien a contribué à une légère baisse du bénéfice. En outre, Ameriwood a cessé la production de certains articles qui représentaient plus de 4 millions de dollars du chiffre d'affaires pour la même période au dernier exercice. Enfin, plusieurs clients d'envergure ont reporté du premier au deuxième trimestre la mise en marche de leurs produits.

Nous sommes persuadés qu'il s'agira d'une bonne année dans le PAA. La fusion d'Ameriwood et de Ridgewood va bon train. Un certain nombre de cadres de Ridgewood iront travailler aux bureaux de Wright City pour veiller à l'exploitation conjointe des activités de développement de produits, de commercialisation, de vente et de fabrication. De plus, nous constatons des gains d'efficacité en progression continue, qui résultent de l'expansion de Ridgewood et des remaniements chez Ameriwood, particulièrement à l'usine de Tiffin. Nous avons augmenté le volume d'activités avec les clients actuels et nous accomplissons des progrès intéressants dans le développement des nouveaux comptes.

Le chiffre d'affaires du mobilier de maison a augmenté de près de 7 % pour atteindre 45,7 millions de dollars; le bénéfice d'exploitation a chuté de 25 % pour se situer à 2,4 millions de dollars. Les marges sur les futons fabriqués par Dorel Mobilier de maison ont subi les effets des conditions très concurrentielles du marché. L'entreprise a mis sur pied un programme énergique de réduction des coûts afin de rétablir la situation. Les articles ménagers de marque Cosco ont fait bonne figure : la production de la nouvelle gamme du «meilleur marchepied au monde» a déjà atteint sa capacité maximale.

Nous sommes très optimistes en ce qui concerne les perspectives de notre plus récente acquisition, Safety 1st. Il s'agit d'une entreprise très solide dont les produits jouissent d'une notoriété remarquable — on ne saurait espérer une meilleure alliance. Safety 1st domine le marché de produits tels que sièges d'appoint, baignoires pour bébés et autres accessoires de sécurité pour enfants, marché où notre présence a jusqu'ici été peu marquée ou inexistante. Conjugué à la position de chef de file de Cosco dans le marché des sièges d'auto, des chaises hautes et des poussettes, cet élargissement de notre gamme de produits va faire de nous un des intervenants d'envergure dans l'industrie des meubles et articles pour enfants. Cet ajout n'aura aucune incidence sur le bénéfice à la deuxième moitié de l'exercice, mais il commencera à contribuer aux profits de l'entreprise à compter du prochain exercice.

Nous sommes persuadés que l'exercice 2000 établira de nouveaux records pour Dorel. Nous faisons des percées simultanées dans plusieurs domaines, ce qui va nous permettre de continuer sur la lancée de la croissance qui se poursuit sans interruption depuis 23 trimestres. L'ajout de Safety 1st à la famille Dorel va contribuer à consolider notre position dans le marché et à continuer d'accroître la valeur pour nos actionnaires.

Enfin, au nom des membres du conseil d'administration, je remercie les employés du travail exceptionnel qu'ils ont accompli, et je remercie nos clients, nos actionnaires et nos fournisseurs du soutien et de la confiance qu'ils nous accordent.

Martin Schwartz
Président et chef de la direction

le 2 mai 2000

État consolidé des résultats

POUR LE TRIMESTRE SE TERMINANT LE 31 MARS 2000 (non-vérifié)

| | 2000 | 1999 |
|--------------------------------------|----------------|----------------|
| VENTES | 271 535 232 \$ | 243 342 285 \$ |
| CHARGES | | |
| Coût des produits vendus | 211 793 564 | 189 227 359 |
| Frais d'exploitation | 28 295 981 | 26 294 848 |
| Amortissement | 6 219 279 | 6 831 334 |
| Frais de recherche et développement | 882 297 | 666 660 |
| Intérêts sur dette à long terme | 2 021 591 | 2 578 065 |
| Autres intérêts | 72 758 | 37 429 |
| | 249 285 470 | 225 635 695 |
| BÉNÉFICE AVANT CHARGE FISCALE | 22 249 762 | 17 706 590 |
| Charge fiscale | 6 804 946 | 5 422 725 |
| BÉNÉFICE NET | 15 444 816 \$ | 12 283 865 \$ |
| BÉNÉFICE PAR ACTION | | |
| En circulation | 0.55 \$ | 0.45 \$ |
| Dilué | 0.52 \$ | 0.42 \$ |

Bénéfices non répartis consolidés

POUR LE TRIMESTRE SE TERMINANT LE 31 MARS 2000 (non-vérifié)

| | 2000 | 1999 |
|--------------------------------------|----------------|----------------|
| SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE | 172 250 054 \$ | 116 786 868 \$ |
| Modification comptable (Note 1) | (12 154 986) | - |
| Bénéfice net | 15 444 816 | 12 283 865 |
| Prime payée lors du rachat d'actions | (826 917) | - |
| SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE | 174 712 054 \$ | 129 070 733 \$ |

Bilan consolidé

AU 31 MARS 2000 (non vérifié)

| | 2000 | 1999 |
|---|----------------|----------------|
| ACTIF | | |
| ACTIF À COURT TERME | | |
| Espèces et quasi-espèces | 5 522 631 \$ | 8 266 802 \$ |
| Débiteurs | 183 339 715 | 174 502 048 |
| Stocks | 154 073 408 | 140 247 524 |
| Frais payés d'avance | 19 521 637 | 8 814 500 |
| Charge fiscale reportée | 17 708 949 | 6 396 698 |
| | 380 166 340 | 338 227 572 |
| IMMOBILISATIONS | 134 988 562 | 136 610 106 |
| CHARGES REPORTÉES | 5 220 002 | 4 854 577 |
| ACTIFS INCORPORELS | 19 690 878 | 22 379 391 |
| | 540 065 782 \$ | 502 071 646 \$ |
| PASSIF | | |
| PASSIF À COURT TERME | | |
| Dette bancaire | 2 671 646 \$ | 10 356 522 \$ |
| Créditeurs et charges à payer | 84 431 942 | 83 863 717 |
| Salaires à payer | 10 495 584 | 10 932 505 |
| Impôts sur le revenu à payer | 9 168 015 | 7 188 762 |
| Fraction à court terme de la dette à long terme | 8 906 503 | 2 345 253 |
| | 115 673 690 | 114 686 759 |
| DETTE À LONG TERME | 118 399 287 | 145 454 466 |
| ENGAGEMENTS DU RÉGIME DE RETRAITE | 17,308,048 | - |
| CHARGE FISCALE REPORTÉE | 21 805 493 | 10 962 461 |
| AVOIR DES ACTIONNAIRES | | |
| CAPITAL-ACTIONS | 90 185 862 | 88 210 689 |
| BÉNÉFICES NON RÉPARTIS | 174 712 967 | 129 070 733 |
| ÉCART DE CHANGE CUMULÉ | 1 980 435 | 13 686 538 |
| | 266 879 264 | 230 967 960 |
| | 540 065 782 \$ | 502 071 646 \$ |

État consolidé des flux de trésorerie

POUR LE TRIMESTRE SE TERMINANT LE 31 MARS 2000 (non-vérifié)

| | 2000 | 1999 |
|---|---------------|---------------|
| PROVENANCE (UTILISATION) DES LIQUIDITÉS LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES: | | |
| EXPLOITATION | | |
| Bénéfice net | 15 444 816 \$ | 12 283 865 \$ |
| Ajustements pour : | | |
| Amortissements | 6 219 279 | 6 831 334 |
| Charge fiscale reportée | (6 236 6) | 47 248 |
| Gain sur cession d'immobilisations | (4 113) | - |
| | 21 597 616 | 19 162 447 |
| Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement : | | |
| Augmentation des débiteurs | (32 225 724) | (56 344 401) |
| Diminution (augmentation) des stocks | (6 784 666) | 388 106 |
| Diminution (augmentation) des frais payés d'avance | (3 858 723) | 2 570 477 |
| Augmentation des créditeurs et des charges à payer | 8 950 231 | 10 214 321 |
| Augmentation de la charge fiscale | 5 111 737 | 2 334 250 |
| Diminution des salaires à payer | (4 106 035) | (313 108) |
| | (32 913 180) | (41 150 355) |
| Sorties nettes liées aux activités d'exploitation | (11 315 564) | (21 987 908) |
| FINANCEMENT | | |
| Augmentation de la dette à long terme | 11 348 238 | 30 292 050 |
| Émission d'actions | - | 185 031 |
| Rachat d'actions | (962 575) | - |
| Augmentation (diminution) de la dette bancaire | 1 110 904 | (2 549 524) |
| Rentrées nettes liées aux activités de financement | 11 496 567 | 27 927 557 |
| INVESTISSEMENT | | |
| Acquisition d'immobilisations - net | (3 390 252) | (5 504 263) |
| Charges reportées | (666 520) | (499 832) |
| Actifs incorporels | - | 194 953 |
| Sorties nettes liées aux activités d'investissement | (4 056 772) | (5 809 142) |
| AUTRES | | |
| Effet des variations des taux de change sur les liquidités | 619 082 | (1 714 993) |
| AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DES LIQUIDITÉS | (3 256 687) | (1 584 486) |
| Liquidités au début de la période | 8 779 318 | 9 851 288 |
| LIQUIDITÉS À LA FIN DE LA PÉRIODE | 5 522 631 \$ | 8 266 802 \$ |

Notes afférentes aux états financiers consolidés

AU 31 MARS 2000 (non vérifiés)

1. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

a) Avantages sociaux futurs

Au 1^{er} janvier 2000, la Société a mis en œuvre les recommandations émises par le Conseil des normes comptables de l'Institut canadien des comptables agréés en ce qui concerne la comptabilisation, la mesure et la divulgation du coût des avantages sociaux futurs. En vertu de cette norme, on comptabilise une obligation et une charge pour tous les avantages sociaux futurs durant l'exercice pendant lequel un employé a cumulé le service en fonction duquel les avantages lui sont accordés. Ces recommandations ont été mises en œuvre de manière à produire, pour tous les régimes d'avantages, les mêmes sommes comptabilisées et non comptabilisées que si on appliquait les principes comptables généralement reconnus aux États-Unis.

Les nouvelles recommandations, qui n'ont aucune incidence sur les flux de trésorerie ou les ratios de liquidité de l'entreprise, ont été adoptées de manière rétroactive, sans nouveau calcul des périodes précédentes. Par conséquent, les bénéfices non répartis ont diminué de 9,1 millions de dollars, l'impôt actif reporté a augmenté de 6,9 millions de dollars, les frais payés d'avance ont augmenté 0,4 million de dollars, l'impôt passif reporté a augmenté de 0,3 million de dollars, les engagements du régime de retraite ont augmenté de 17,0 millions de dollars et l'ajustement cumulatif de conversion a diminué de 0,9 million de dollars au 1^{er} janvier 2000. Au premier trimestre 2000, l'adoption des nouvelles recommandations a eu pour effet d'accroître de 235 000 \$ le coût des ventes et de diminuer le bénéfice après impôts de 141 000 \$.

b) Impôts

Au 1^{er} janvier 2000, la Société a mis en œuvre les nouvelles recommandations émises par le Conseil des normes comptables de l'Institut canadien des comptables agréés en ce qui concerne la comptabilisation des impôts. Cette norme exige, pour le calcul des impôts futurs, l'utilisation de la méthode du report variable. Selon cette méthode, les impôts passif et actif futurs sont calculés en fonction de l'écart de constatation entre les montants de base de l'actif et du passif utilisés dans les états financiers, d'une part, et dans l'état des résultats, d'autre part. On mesure ensuite l'écart au moyen des taux d'imposition promulgués et des lois qui seront en vigueur quand cet écart sera comblé. Avant l'adoption de cette norme, la charge d'impôts était déterminée selon la méthode du report fixe.

Les nouvelles recommandations, qui n'ont aucune incidence sur les flux de trésorerie ou les ratios de liquidité de l'entreprise, ont été adoptées de manière rétroactive, sans nouveau calcul des périodes précédentes. Par conséquent, les bénéfices non répartis ont diminué de 3,1 millions de dollars et l'impôt passif reporté a augmenté de 3,1 millions de dollars au 1^{er} janvier 2000. Au premier trimestre 2000, l'adoption des nouvelles recommandations a eu pour effet de diminuer la charge d'impôt de 95 000 \$ et d'augmenter le bénéfice net de 95 000 \$.

2. CHIFFRES CORRESPONDANTS DE LA PÉRIODE PRÉCÉDENTE

On a reclassé certains des comptes de l'exercice précédent pour les rendre conformes à la présentation des états financiers 2000.



LES INDUSTRIES DOREL INC.

1255, avenue Greene, bureau 300
Westmount (Québec) H3Z 2A4
(514) 934-3034

- Dorel
- Ridgewood
- Cosco
- Infantino
- Dorel (U.K.)
- Maxi-Miliaan B.V.
- Ameriwood